



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

heures supplémentaires

Question écrite n° 9541

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur le conditionnement de l'exonération sociale et fiscale des heures supplémentaires aux taux de majorations fixés pour la convention collective applicable à l'entreprise. Il lui demande donc les raisons de l'instauration d'un plancher, ce qui empêche les employeurs qui souhaiteraient se montrer plus généreux avec leurs salariés d'appliquer le taux de droit commun.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9541

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2007, page 6797

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)